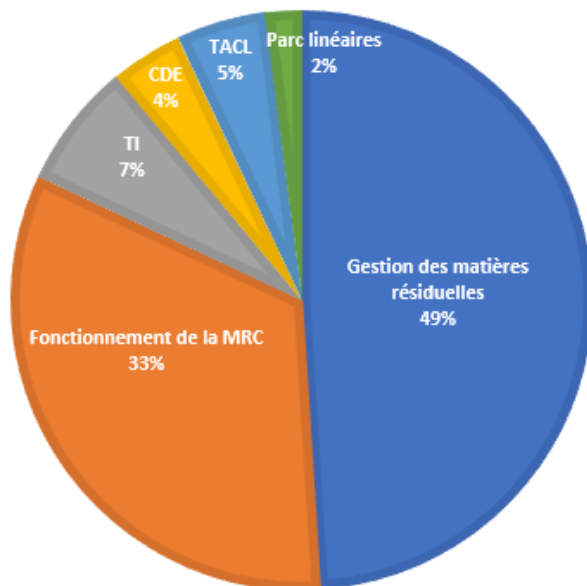


MRC des Laurentides : adoption du budget 2024

Mont-Blanc, le 27 novembre 2023 - Le 22 novembre dernier, le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté son budget 2024 s'élevant à 18 082 235 \$. Comme pour l'ensemble des MRC du Québec, la quote-part des municipalités est la principale source de revenus de la MRC des Laurentides. Cette contribution s'élève à 13 249 823 \$ du budget total.

Répartition des quotes-parts de la MRC
selon les responsabilités et obligations



Outre la quote-part, les autres sources de revenus proviennent de subventions provinciales et fédérales et de services à la carte aux municipalités.

Le budget 2024 a été réalisé avec le souci de minimiser l'impact aux municipalités qui est de 0,025 \$ du 100 \$ d'évaluation, comparativement à 0,032 \$ l'année dernière. Cet indicateur de l'effort fiscal tient compte des projets de relance économique, de nouvelles délégations et responsabilités, des nouvelles orientations gouvernementales, de l'impact de la gouvernance de proximité et des obligations d'actions supra locales.

La richesse foncière uniformisée de la MRC des Laurentides pour 2024 est de 22 531 861 112 \$, soit une hausse de 26 % par rapport à 2023. Cette augmentation est le résultat de l'effervescence du marché immobilier.

L'année 2023 a été marquée par la gestion des matières résiduelles, la hausse considérable de la demande de transport et la nécessité de rehausser les infrastructures en TI. L'augmentation du budget de fonctionnement de la MRC tenait compte des engagements dans les contrats de travail. Cependant, toutes les autres dépenses de fonctionnement ont été gelées, sauf tout ce qui découle de la sécurité du réseau informatique, du rehaussement des infrastructures en TI et des responsabilités liées à la loi 25.

La MRC vise toujours l'efficacité et l'efficience à moindre coût dans ses mandats. Elle a d'ailleurs participé à plusieurs projets de ressources partagées au sein des municipalités.

Développement économique

La MRC des Laurentides a la gouvernance de son développement économique. En lien avec ses priorités d'interventions annuelles et sa planification stratégique qui en découle, elle affecte 1 621 128 \$ du budget 2024 dans ces différents projets structurants, permettant ainsi l'atteinte de ses objectifs de développement économique et d'attractivité du territoire. Ce budget inclut également un montant de 1 318 017 \$ versé à la CDE de la MRC des Laurentides pour son fonctionnement et la gestion de divers programmes, financé à la fois par les quotes-parts (43 %), le FFR volet 2 (33 %) et autres sources de subventions (24 %).

Service d'évaluation foncière

Dans un souci d'efficacité financière et d'efficacité opérationnelle, la MRC compte, parmi son équipe, son propre service en évaluation foncière desservant ses 20 villes et municipalités qui représentent plus de 60 000 unités d'évaluations foncières. Outre l'inspection résidentielle et commerciale, l'analyse et l'évaluation des terrains et immeubles sur 2 500 km² permettent d'assurer le respect des exigences du MAMH en matière de modernisation des rôles ainsi que des matrices graphiques tout en contrôlant les coûts d'opération.

Vers un réseau informatique et de téléphonie plus performant et sécuritaire

La MRC des Laurentides assure l'exploitation du réseau informatique et de téléphonie qui dessert les 20 villes et municipalités de son territoire ainsi que ses organismes apparentés et municipaux. Une équipe assure la gestion, le service et les opérations 24 h/24 et 7 h/7 de son parc informatique, composé de 100 bâtiments municipaux. L'embauche d'un coordonnateur TI permettra de piloter l'équipe en place et d'assurer un service de cybersécurité.

Gestion et entretien des infrastructures

Une mise aux normes et l'agrandissement des écocentres de la MRC des Laurentides à Lac-Supérieur et Mont-Tremblant figurent parmi les projets d'envergure. Les travaux d'entretien du Corridor aérobique et du P'tit Train du Nord sont également prévus en 2024.

Développement touristique et innovation

Avec l'installation d'*Huttopia* au Parc Éco-Laurentides à Mont-Blanc en 2024, le développement de *Mont X*, incubateur et accélérateur dédié aux entreprises innovantes du domaine du sport, plein air et bien-être, le lancement de la signature territoriale *Vibrez au km²*, qui a pour objectif d'augmenter le nombre de nuitées sur notre territoire à travers une offre distinctive, la MRC des Laurentides souhaite rayonner à travers et au-delà de la province avec des projets d'envergures, alliant innovation et éco-tourisme.

« Les élus font face à plusieurs défis notamment de trouver un équilibre entre fournir une prestation de services aux citoyens, tout en minimisant les coûts et la pression financière auprès d'eux. En 2024, nous poursuivons nos efforts avec de multiples projets comme la bonification de l'enveloppe pour venir en aide aux organismes sociaux communautaires, l'investissement dans les logements abordables, la préservation de notre environnement, l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre », souligne Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides.

« L'équipe de la MRC est dévouée et sensible aux enjeux actuels. Elle travaille fort tout en étant diligente dans la gestion financière des projets. L'exercice budgétaire de 2024 s'est avéré complexe, chaque pierre a été soulevée pour trouver des économies et ainsi faire les coupures nécessaires pour minimiser l'impact de la facture aux citoyens », précise Nancy Pelletier, directrice générale de la MRC des Laurentides.

Consultez les faits saillants du budget 2024 ici :

https://mrclaurentides.qc.ca/wp-content/uploads/2023/11/faits_saillants_budget2024.pdf

Information :

Catherine Signoret

Agente aux communications

MRC des Laurentides

(819) 326-0666, poste 1048

csignoret@mrclaurentides.qc.ca